



Déclaration liminaire du Comité Social d'Administration du 02/03/2026

Pour paraphraser Shakespeare dans Hamlet, il y a quelque chose de pourri à la DGFIP. Depuis le début de l'année :

- Cyberattaque sur le portail de l'immobilier de l'État avec la mise en quarantaine de plusieurs centaines d'ordinateurs et des applicatifs indisponibles pendant plus d'un mois
- Plantage d'Hélios pour raison matérielle durant près de deux semaines avec de nombreuses conséquences pour les agents et les collectivités locales
- Consultation malveillante de FICOBA

La cyberattaque du mois de janvier sur le portail immobilier a conduit à la perte de nombreuses données pour les collègues concernés par le remplacement de leur ordinateur. La CGT Finances Publiques a demandé à la direction locale de rappeler à l'ensemble des agents les bonnes pratiques en matière de sécurité numérique. Nous avons constaté un manque d'information quant au stockage des données sur l'ordinateur. A ce jour, certains agents n'ont pas récupéré leurs données, ce qui dégrade très fortement leurs conditions de travail et engendre un risque psychosocial accru.

Concernant Hélios, une indisponibilité totale pour 382 postes comptables (49 %) a débuté le jeudi 5 février. Jusqu'au 11 février, la DGFIP a navigué à vue sans aucune visibilité ni explication auprès des agents. Sans l'intervention des organisations syndicales nationales dès le lundi, il n'est pas certain que la DGFIP aurait communiqué. En Moselle, la CGT a interpellé la direction le mardi 10 février, à la suite de nos visites de services de la veille, où les agents nous avaient exprimé leurs inquiétudes quant à la suite et le brouillard dans lequel ils se trouvaient. Nous avons demandé qu'une communication en temps réel soit effectuée auprès des agents, et que ceux-ci ne subissent pas un management maltraitant lors de la reprise d'Hélios, puisqu'ils ne sont en rien responsables des retards dans l'exécution de leurs missions. Au delà des problématiques internes, cette panne détériore l'image de la DGFIP et de ses agents vis à vis des partenaires extérieurs (collectivités locales, hôpitaux, entreprises fournisseurs ...).

Simultanément, des consultations illégales du fichier FICOBA ont eu lieu sur 1,2 millions de comptes. Cette information a fuité très rapidement dans la presse, ce qui a inquiété les usagers, entraînant un afflux de questions auprès des services de la DGFIP. La première communication de la DGFIP invitait les usagers à demander un extrait de FICOBA. Pour la CGT cette demande était inutile et trompeuse, puisque l'envoi d'un extrait FICOBA le lundi ne garantit en rien qu'un compte ne sera pas ouvert ultérieurement. La DGFIP a rectifié en enlevant cette possibilité des communications suivantes.

Pour la CGT Finances Publiques, ce n'est pas aux agents de subir la défaillance systématique des nombreuses applications. Nous vous rappelons que notre organisation syndicale avait déposé un droit d'alerte auprès de Bercy le 11 avril 2023 pour dénoncer les incidences sur la santé mentale des personnels du dysfonctionnement récurrent des applications informatiques.

L'année 2026 marque la fin de la restructuration dite « nouveau réseau de proximité ». Cette destruction d'ampleur du réseau de la DGFIP a été programmée sur une période 2019 – 2026, avec une clause de revoyure à l'issue de cette période. A l'heure où nous pouvons déjà dresser un triste bilan de ce NRP1, le NRP2 se profile à l'horizon. Sachant que les suites sont souvent plus mauvaises que l'original, cela n'augure rien de bon pour les agents. Pour le bilan, le peu d'indicateurs donnés par la DGFIP montrent des résultats soit faibles, soit inexistants, soit mauvais. L'amélioration des conditions de travail promise n'est pas au rendez-vous, avec des prises de congés de plus en plus contraignantes. La CGT Finances Publiques s'indigne de l'insuffisance de

réaction de la direction à la vague de suicides, qui ne peut raisonnablement pas être décorrélée de la massification du travail et des suppressions de services. L'accès physique aux services de la DGFIP a été fortement réduit, alors qu'il est indispensable pour toute une population éloignée du numérique.

Tandis que le NRP1 a concerné essentiellement la sphère gestion publique et fiscalité des particuliers, le NRP2 va s'attaquer à l'ensemble des missions restantes :

- Sphère professionnelle : élargissement des compétences des centres de contact et facturation électronique, entraînant des suppression d'emplois au sein des SIE et des transferts vers le centres de contact, et une réduction des implantations. Restera-t-il des SIE dans chaque département ?
- SIP « de demain » : nouvelle réduction des implantations sur le territoire, avec transfert du maximum d'accueils vers les maisons France service.
- Trésorerie amendes : mise en place de centres de contacts amendes et usage massif de chatbots. Comme pour les SIE et SIP, risque de fermetures de services au profit des gros centres d'appels.
- Sphère gestion publique : l'orientation des tests Hélios 2 donne à penser à la CGT Finances Publiques que les SGC actuels sont considérés comme trop petits pour « industrialiser avec de l'IA ». Des fusions de SGC sont sans doute à prévoir.

Concernant l'ordre du jour de ce CSA, la facturation électronique mise en place pour les professionnels nous est présentée. Contrairement à l'Italie, pionnière en 2019 dans ce domaine, qui a fait le choix d'une plateforme unique et publique, la France délègue cette compétence centrale à plus d'une centaine d'opérateurs, dont 22 % ont leur siège à l'étranger. Certains sont même basés dans des paradis fiscaux (Chypre, Irlande, Pays Bas), ce qui semble contradictoire pour une réforme sensée améliorer la lutte contre la fraude à la TVA. Nous remarquons le peu d'ambition du gouvernement sur cette réforme.

Le premier point appelé pudiquement « fin de la convention avec la caisse des dépôts et consignations » est un véritable plan social qui va concerner 250 collègues en France dont les 35 agents du Centre des Services Bancaires (CSB) en Moselle. Sous l'alibi de complexification des règles bancaires, la réduction drastique du nombre d'emplois à la DGFIP ne permet plus d'être sous traitant de la Caisse de dépôts. A force de soi disant se recentrer sur son cœur de métier (externalisation de l'encaissement des chèques, de l'accueil...), la DGFIP va finir par perdre l'ensemble de ses missions. Longtemps vu comme la vitrine du département, le CSB créé en 2014 n'aura vécu que 13 ans. La CGT Finances Publiques alerte l'ensemble des agents sur la précarité actuelle de leurs missions, demain ce sera peut-être leur tour !

Pour la CGT Finances Publiques Moselle, ces constats alarmistes ne sont pas une fatalité, l'histoire n'est jamais écrite d'avance. Seule la mobilisation des personnels permettra l'échec de cette casse du service public.